

Accueil d'un-e apprenti-e en situation de handicap



AgriCampus LAVAL



Formation en
apprentissage



Être âgé(e) de 16 ou 15 ans si
issu de 3ème et pas de limite
d'âge maximum



Cibler sa formation et
contacter la référente du CFA



Candidatures
de janvier à septembre



Diplôme du Ministère
de l'Agriculture

PUBLIC VISÉ



- Personnes en situation de handicap ou reconnaissance en cours (RQTH)

Objectifs du dispositif d'accompagnement

- Permettre l'accueil **des personnes en situation de handicap** dans un milieu ordinaire de travail et de formation,
- **Sécuriser** le parcours de formation au CFA et en Entreprise,
- **Aider à l'insertion professionnelle** du jeune après la formation en apprentissage

Bénéficiaires du dispositif

Les jeunes souhaitant se former **aux métiers du cheval et de l'agriculture**, et disposant **d'une notification de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA/MDPH)***.

***Remarque :** Le récépissé du dépôt de demande de reconnaissance RQTH ou pour les mineurs PCH, AEEH, PPS à la MDA suffit dans un premier temps pour intégrer ce dispositif.

Organisation du dispositif

- **ACCUEIL :**
 - **En amont de la formation, contact entre le jeune** (sa famille et les partenaires intervenant auprès de lui) et la **référente handicap au CFA** afin de préparer l'entrée en formation et anticiper les demandes administratives nécessaires (demande RQTH...),
 - **Envoi au CFA du dossier de pré-inscription** renseigné pour la formation envisagée.
- **ORGANISATION DE LA FORMATION :**
 - **Positionnement** pour affiner le projet professionnel de l'apprenti et identifier les besoins spécifiques,
 - **Mobilisation des moyens** en réponse aux besoins et aux situations de handicap (soutiens spécifiques, aménagement de parcours, Prestation d'Appuis Spécifiques...) **pour sécuriser le parcours de formation au CFA et en entreprise**,
 - **Accompagnement et suivi personnalisés** tout au long de la formation par la référente handicap en lien avec l'équipe pédagogique du CFA, l'entreprise et les partenaires institutionnels.
- **AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE POST-APPRENTISSAGE OU À LA POURSUITE DE FORMATION.**

Modalités pédagogiques

- **Présentiel** et **alternance**,
- Travaux en **plateau technique** et **entreprise**.

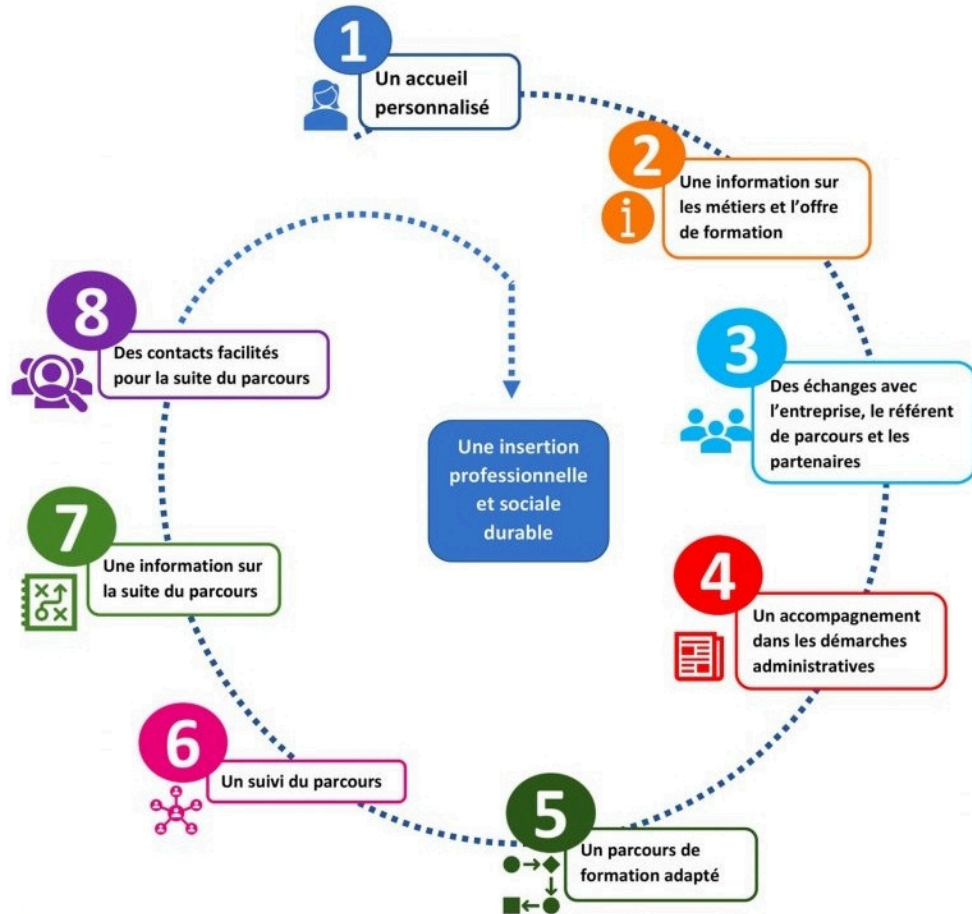
Référente de ce dispositif au CFA

- Madame DESOUTTER Emmanuelle (emmanuelle.desoutter@educagri.fr)

➔ À retrouver sur
notre site internet



AgriCampus LAVAL



Tarifs & Financement

- Hébergement et restauration :

Régime	Montant par semaine de présence au CFA	Aides aux familles par l'Opco (sauf contrat signé avec un employeur public)	Montant restant à charge des familles par semaine de présence au CFA
Interne	113,25 €	51,00 €	62,25 €
Demi-pension	33,25 €	15,00 €	18,25 €

- + le coût annuel de la formation choisie

- Financement de la formation par l'Opco de l'entreprise ou l'entreprise.

Admissions - Pré-requis

- Être âgé(e) de **16 ou 15 ans** si issu de 3ème (à la signature du contrat), pas de limite d'âge maximum,
- Justifier d'un **contrat d'apprentissage**, avec une entreprise habilitée, située dans le quart Nord-Ouest de la France,
- Être en possession d'**une fiche d'aptitude médicale** délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'employeur,
- Entrées permanentes, 1er regroupement en septembre.



Seule la **signature du contrat d'apprentissage** permet le démarrage de la formation

Pour des informations complémentaires (métiers, rémunérations), se rendre sur le site www.agricampus-laval.fr

Obtention du diplôme

- **Suivi personnalisé** de la préparation aux examens,
- **Accompagnement** pour la demande d'aménagement d'épreuves d'examen (temps supplémentaires, lecteur/scripteur, aide matériel...).

Contactez l'accueil du CFA

02 43 66 06 91

cfa.mayenne@educagri.fr

agricampus-laval.fr

Venir à AgriCampus

321, route de Saint-Nazaire
CS 81319
53013 Laval CEDEX

Membre de :

